

## Table des matières

1	Ile-de-France : Macron annule son rendez-vous avec les présidents de départements.....	1
2	Actus franciliennes .....	3
3	La croissance a décollé en 2017 pour atteindre 1,9 % .....	4
4	L'incroyable niveau de prélèvements sur les entreprises françaises .....	4
5	La création d'entreprise séduit mais pas sans filet de sécurité .....	7
6	Créteil : Suez lance officiellement son projet de modernisation de l'incinérateur de déchets.....	8
7	Stockage des déchets nucléaires à Bure : le gouvernement en opération déminage .....	10
8	Sûreté nucléaire : «Nous allons mettre en place un dispositif anti-fraude» .....	11
9	Grève inédite dans les maisons de retraite.....	12
10	Logements surpeuplés : la Fondation Abbé Pierre tire la sonnette d'alarme .....	14
11	Entre Macron et les partenaires sociaux la lune de miel est terminée.....	15
12	Griset (U2P): «Le Medef et la CPME ne sont pas à la hauteur» .....	16
13	Premières embûches pour la présidence Macron .....	18
14	Corse, maisons de retraite, pouvoir d'achat : les dossiers chauds du gouvernement.....	19
15	Les députés vont voter le «droit à l'erreur» .....	20
16	La Catalogne s'apprête à vivre une nouvelle journée de tensions .....	22
17	«Europe is back», thank you Brexit!.....	23

### ::: ILE-DE-FRANCE

#### LE PARISIEN – 30/01/2018

#### **1 Ile-de-France : Macron annule son rendez-vous avec les présidents de départements**



Les sept présidents des départements d'Ile-de-France font bloc contre le projet présidentiel.

**Emmanuel Macron devait recevoir ce lundi les présidents des conseils départementaux du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis pour discuter de la réforme de la métropole du Grand Paris.**

C'était un rendez-vous réclamé, attendu depuis des mois. Mais ce ne sera pas encore ce lundi.

Emmanuel Macron devait recevoir les présidents des conseils départementaux du Val-de-Marne et de Seine-Saint-Denis dans le cadre du projet de réforme de la métropole du Grand Paris. Mais le chef de l'Etat a annulé la rencontre « pour raison d'agenda ».

Christian Favier, président PCF du Val-de-Marne, a été le premier à alerter dès cet été sur les risques de cette réforme qui pourrait aboutir à la suppression des trois départements de petite couronne. Ce mercredi un grand rassemblement avec élus, chefs d'entreprise et associations est prévu à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) pour rappeler l'importance de cet échelon administratif.

**Agnès Vives**

**LES ECHOS – 30/01/2018**

## 2 Actus franciliennes

### **75** PARIS RÉUNION SUR LES APPELS À PROJETS R&D

Mardi 6 février, de 9h30 à 11h30, avec Cap Digital, Paris Pionnières tient une réunion sur les appels à projets (AAP) R&D régionaux, nationaux et européens. Elle guidera parmi les AAP adaptés à chaque projet d'entreprise. Des entretiens individuels seront proposés. L'inscription est gratuite mais obligatoire : <https://goo.gl/NVPqgM>

### **78** YVELINES RÉUNIONS D'INFORMATION ENTREPRENEUR#LEADER

En février, BGE Yvelines tient des réunions sur le dispositif Entrepreneur#Leader dans ses bureaux : à Épône jeudi 8 de 9h à 12h ; à Sartrouville jeudi 22 février (9h30) et à Rambouillet vendredi 23 février (9h). Un conseiller répondra aux questions juridiques, fiscales et sociales ; et sur la construction d'un projet et les dispositifs de financement yvelinois. L'inscription est obligatoire au 01 30 91 32 32.

### **91** ESSONNE ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET

Essonne Active, réseau de financement solidaire, tient

des permanences qui permettent aux porteurs de projet d'avoir un accompagnement personnel sur leur financement. L'association publie un planning en ligne pour le premier trimestre 2018, ainsi qu'un formulaire qui permet de présenter une demande de financement. Plus d'informations sur : <https://goo.gl/tXetN4>

### **92** HAUTS-DE-SEINE TP'UP 92, NOUVELLE ASSOCIATION DE TPE

TP'UP 92, première association des TPE de Saint-Cloud a été créée fin décembre 2017. Elle propose des groupes de travail pour les dirigeants de TPE : besoins en formation, protection du dirigeant, développement commercial. Les adhérents de l'association TP'UP 92 sont des chefs d'entreprise, dirigeants de TPE et des autoentrepreneurs de Saint-Cloud. Inscription et renseignements auprès de Mme Tarabelli, présidente de l'association : [contact@bubbyevent.fr](mailto:contact@bubbyevent.fr).

### **93** SEINE-SAINT-DENIS PROJET DE DEUX ZONES D'ACTIVITÉS

La livraison de deux parcs d'activités est prévue au cours du premier semestre 2019 sur la Plaine de l'Ourcq, à Romainville (ZAC de l'Horloge) et à

Noisy-le-Sec (ZAC Quartier durable de la Plaine de l'Ourcq). Les locaux sont conçus pour des PME / PMI. Pour plus d'informations : [deveco@est-ensemble.fr](mailto:deveco@est-ensemble.fr)

### **94** VAL-DE-MARNE ATELIER 3,2,1 CRÉEZ... À LA CCI

Mardi 6 février, de 9h30 à 12h30, la CCI du Val-de-Marne propose un atelier « 3, 2, 1 Créez ! ». Il permet d'aborder les facteurs clés du succès, la pertinence commerciale du projet, sa faisabilité financière et les moyens à mettre oeuvre. Plus méthodologique que technique, il concerne les créateurs d'entreprise peu avancés dans leur projet. Information et inscription sur : <https://goo.gl/DppQ8J>

### **95** VAL-D'OISE NUIT DU FINANCEMENT DE JEUNE ENTREPRISE OU PME

Jeudi 1er février, de 18h à 21h, La Pépinière (Montmagny) accueille une soirée dédiée à tous les porteurs de projet, jeunes entreprises et PME désireuses d'en savoir plus sur les différents modes et aides au financement. La soirée est organisée par Val-d'Oise Technopole, l'agglomération Plaine Vallée et Pôle Emploi. L'inscription est gratuite mais obligatoire : <https://goo.gl/L5MGjo>

**::: ECONOMIE**

### **3 La croissance a décollé en 2017 pour atteindre 1,9 %**



**Elle atteint son plus haut niveau depuis 6 ans. Elle a été dopée par l'investissement des entreprises (+ 4,3 %) et des ménages (+ 5,1 %).**

La croissance du produit intérieur brut (PIB) a atteint 1,9 % en France en 2017, soit son plus haut niveau depuis six ans, a annoncé mardi l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Ce chiffre, conforme aux dernières prévisions publiées par l'Insee et par la Banque de France, est de loin supérieur à celui de 2016, où la croissance économique avait patiné à 1,1 %. Il s'explique notamment par les bons résultats du quatrième trimestre, où la croissance a atteint 0,6 %, précise l'organisme public, qui a en revanche légèrement révisé à la baisse le chiffre du troisième trimestre, à + 0,5 % contre + 0,6 %. Dans sa dernière loi de finances, adoptée fin 2017, le gouvernement avait pronostiqué une hausse de l'activité de 1,7 %, en hausse de 0,2 point par rapport à l'hypothèse initialement retenue par Bercy. Mais Bruno Le Maire avait laissé entendre récemment que le résultat pourrait être supérieur aux attentes. « La croissance est solide. Elle devrait approcher les 2 % en 2017 », avait-il déclaré lors de ses vœux aux acteurs économiques.

Selon l'Insee, l'accélération de l'activité en 2017 s'explique principalement par l'investissement : celui des entreprises a augmenté de 4,3 %, après + 3,4 % en 2016, et celui des ménages a accéléré à + 5,1 % après + 2,4 % l'année d'avant. Les dépenses de consommation, biens et services confondus, ont pour leur part progressé de 1,3 % sur l'ensemble de l'année, malgré un ralentissement notable lors des trois derniers mois de l'année (+ 0,3 % contre + 0,6 % au trimestre précédent).

#### **Recul du chômage**

**Signe de cette bonne santé économique retrouvée** : les exportations françaises ont nettement accéléré, enregistrant une hausse de 3,5 % après + 1,9 % en 2016 – les importations ayant pour leur part augmenté au même rythme que l'an dernier (+ 4,3 % après + 4,2 %). Le solde commercial français, dans ce contexte, a continué de peser sur l'activité, mais de manière moins marquée que l'an dernier, amputant la croissance de 0,4 point de PIB contre 0,8 point de PIB en 2016, précise l'Insee.

Selon l'organisme public, cette tendance positive devrait se poursuivre en 2018 : l'institut statistique prévoit ainsi une croissance de 0,5 % puis de 0,4 % aux premier et deuxième trimestres 2018, grâce notamment à la bonne tenue des exportations. Le taux de chômage, un des points noirs de l'économie française, devrait dans ce contexte légèrement reculer, pour atteindre à la mi-2018 9,4 % de la population active, contre 9,7 % aujourd'hui.

### **L'OPINION – 30/01/2018**

### **4 L'incroyable niveau de prélèvements sur les entreprises françaises**



Grâce aux outils du numérique, l'administration fiscale française a beaucoup facilité les paiements de l'impôt ces dernières années.

**C'est un chiffre qui doit sonner l'alerte : en France, le taux moyen d'imposition des entreprises est le plus élevé d'Europe, avec un taux atteignant 62,2 % du chiffre d'affaires selon PwC**

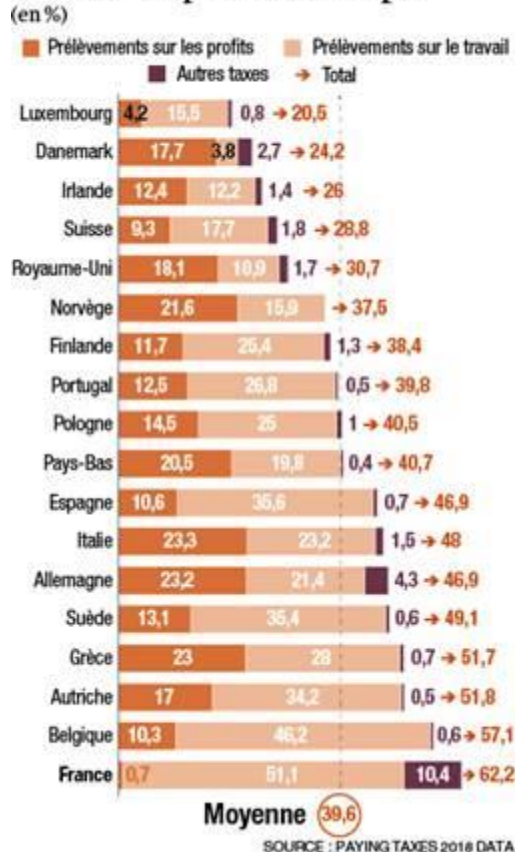
En partenariat avec la Banque Mondiale, le cabinet PwC vient de publier son rapport annuel sur la fiscalité des entreprises dans le monde analysant le poids des charges pesant sur les entreprises, mais aussi le temps consacré par ces dernières à remplir leurs obligations fiscales. En un peu plus de dix ans, la numérisation des services a permis aux entreprises d'économiser plus de 80 heures de travail sur leurs déclarations fiscales. Elles y passent encore 240 heures par an en moyenne, contre seulement 139 heures en France.

On savait la France championne européenne toutes catégories de la dépense publique et des prélèvements obligatoires. On apprend grâce au [rapport annuel « Paying Taxes » du cabinet de conseil PwC](#), réalisé en partenariat avec la Banque Mondiale, que nous sommes aussi champion d'Europe de la sous-catégorie « ponction sur les entreprises ». Les données compilées par le cabinet de conseil sont édifiantes. Si, au niveau mondial, les entreprises sont taxées en moyenne à hauteur de 40,5 % de leur chiffre d'affaires, en Europe continentale, le niveau est déjà un peu plus élevé : 48,9 % pour l'Allemagne, 48 % pour l'Italie, 46,9 % l'Espagne. La Grande-Bretagne est beaucoup plus compétitive avec une ponction moyenne de 30,7 %. La France, elle, est hors concours, avec une taxation équivalente à 62,2 % du chiffre d'affaires de ses entreprises. La faute principalement au poids des charges sociales, qui englobent à elles seules plus de la moitié de l'activité des entreprises (51,1 %). Un chiffre qui peut paraître très élevé, mais qui correspond, précise-t-on chez PwC au prélèvement moyen subi par une entreprise de 60 salariés dans l'industrie manufacturière.

Si les entreprises françaises supportent beaucoup d'impôts, elles peuvent par contre les payer très facilement. « À l'heure où les pays du monde entier progressent dans la simplification et l'allègement des contraintes fiscales qui incombent aux entreprises, la France figure parmi les bons élèves », souligne le rapport, qui y voit un atout pour l'attractivité du pays. Une « compétitivité » que l'on doit notamment à une numérisation réussie de l'administration fiscale. « Il s'agit d'un atout clef en faveur de l'efficacité fiscale et qui profite tant aux entreprises françaises qu'aux firmes étrangères qui souhaiteraient venir s'installer en France », commente Hélène Rives, avocat associé chez PwC Société d'Avocats.

Alors que les économistes peinent à mesurer les gains de productivité entraînés par le numérique, le rapport révèle par ailleurs que depuis 2004, la montée en puissance de la numérisation des échanges a permis aux entreprises de libérer 81 heures de travail par an en moyenne au niveau global. Aujourd'hui, les entreprises passent en moyenne 240 heures pour remplir leurs obligations déclaratives, soit une amélioration sensible de 5 heures d'une année sur l'autre. La France se distingue dans le bon sens cette fois-ci : les entreprises installées dans l'Hexagone ne passent pas plus de 139 heures par an en moyenne à traiter leurs obligations fiscales. Le rapport ajoute que les entreprises dans leur ensemble doivent remplir quelque 24 déclarations, contre seulement 9 en moyenne pour la France.

## Total des prélèvements obligatoires sur les entreprises en Europe (en %)



**Attractivité et compétitivité.** Les conclusions de cette étude devraient faire réfléchir l'Élysée. Si le fait de pouvoir payer facilement ses impôts est certainement un atout pour l'attractivité du pays, il arrive loin derrière le repoussoir que représente un taux de prélèvements obligatoires nettement supérieur à celui de nos voisins et concurrents directs. Un poids des prélèvements qui abîme l'attractivité, [mais aussi la compétitivité du pays](#). Comme l'a relevé le centre d'analyse Coe-Rexecode [dans une récente étude](#), la part de marché des produits et services français au sein des échanges intra-européens n'a cessé de se dégrader depuis le début des années 2000, passant de 17 % au tournant du millénaire à 12,9 % l'année dernière. Aujourd'hui, les produits français sont perçus par les acheteurs étrangers comme peu innovants, de qualité moyenne... et trop chers. On comprend pourquoi.

Pour convaincre les groupes étrangers d'investir en France, la présidence de la République a déployé des trésors de séduction, comme l'événement « Choose France », organisé la veille de l'ouverture de Davos sous les dorures de Versailles. Mais les plus belles réceptions ne supplanteront jamais la froide réalité des chiffres. Le poids des charges reposant sur le travail creuse de manière évidente la compétitivité française, mais Emmanuel Macron, convaincu que les 40 milliards de baisses de charges décidées par François Hollande suffisent, a décidé de mettre le paquet sur l'apprentissage et la formation professionnelle des salariés français. Il a raison, c'est un chantier prioritaire. Néanmoins, la compétitivité coût doit aussi être soutenue de toute urgence. En témoigne cette nouvelle étude de PwC/Banque Mondiale.

[Raphaël Legendre](#)

LES ECHOS – 30/01/2018

## 5 La création d'entreprise séduit mais pas sans filet de sécurité



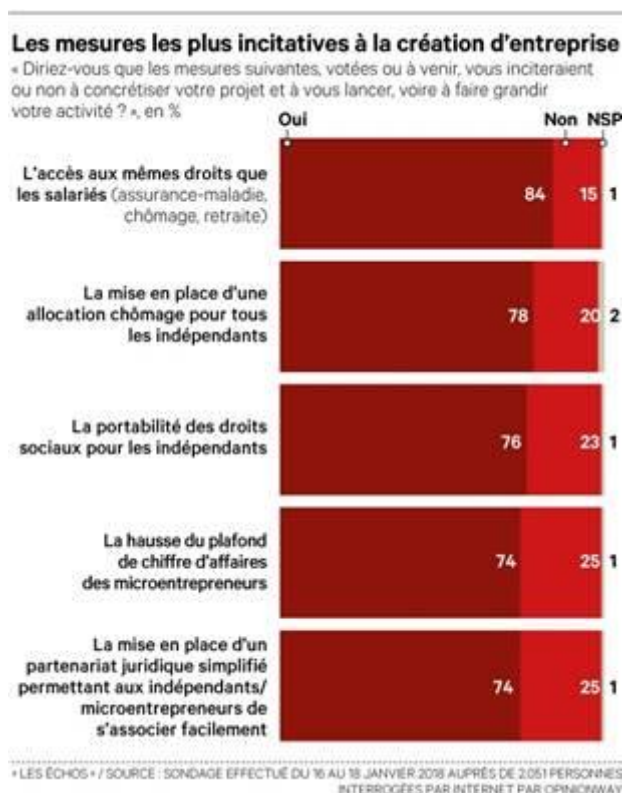
**EXCLUSIF - Un Français sur quatre envisage de créer ou reprendre une entreprise un jour. Mais avec des droits sociaux renforcés.**

La création d'entreprise séduit un quart des Français, ce qui fait plus de 13 millions d'entrepreneurs potentiels, selon un sondage présenté ce mardi et réalisé pour le Salon des entrepreneurs qui ouvrira ses portes à Paris les 7 et 8 février. Un chiffre impressionnant, mais qui est toutefois en baisse de 5 points par rapport à [l'an passé](#) . Et près de 49 % des personnes interrogées par OpinionWay pour l'Union des autoentrepreneurs, Sage et la Fondation le Roch Les Mousquetaires, répondent « *certainement pas* » lorsqu'on les interroge sur l'éventualité d'un projet entrepreneurial.

### Cumuler plusieurs activités

C'est que [l'aversion au risque](#) reste forte, et a même tendance à progresser. La preuve, pour la moitié des futurs entrepreneurs, le [cumul avec une autre activité professionnelle](#) s'imposerait. Ils sont même 13 % à indiquer vouloir cumuler plus de deux activités. Une façon de minimiser les risques.

Pour concrétiser leur projet, les personnes interrogées insistent aussi sur le fait d'avoir accès aux mêmes droits sociaux que les salariés (84 %). Aujourd'hui, les écarts de protection sociale entre salariés et indépendants restent importants car le niveau des cotisations est lui aussi très contrasté, les salariés cumulant cotisations salariales et patronales.



### Assurance-chômage

La mise en place d'une assurance-chômage pour tous les indépendants est plébiscitée par 78 % des sondés . Mais le financement de cette assurance n'est pas abordé. Cotisation obligatoire, financement par l'impôt, niveau d'indemnisation ? Ces questions sont au coeur de la négociation qui a lieu en ce moment entre partenaires sociaux sur l'avenir de l'assurance-chômage. Un des points les plus délicats est notamment de fixer un fait générateur à l'indemnisation qui soit indépendant de la volonté de l'entrepreneur pour éviter tout effet d'aubaine.

### Possibilités de s'associer

Selon ce sondage, les entrepreneurs potentiels sont aussi demandeurs de davantage de possibilités de s'associer avec d'autres indépendants : 74 % sont favorables à la mise en place d'un partenariat juridique simplifié permettant aux indépendants ou aux microentrepreneurs de s'associer facilement.

« Pour grandir, ces créateurs ont besoin de se rassembler pour créer des synergies et démultiplier leur activité. Les aides à la création ne suffisent plus, il faut aujourd'hui aider nos indépendants à se rencontrer et à s'associer », estime François Hurel, président de l'Union des autoentrepreneurs. Pour 46 % d'entre eux, ces regroupements présentent l'avantage d'augmenter le champ des clients potentiels (46 %), de mutualiser certains frais fixes (43 %), ou encore d'être mieux protégé en cas de difficultés (37 %).

Sondage réalisé par OpinionWay par Internet auprès de 2.051 personnes du 16 au 18 janvier 2018.

Marie Bellan

## ENTREPRISES

LE PARISIEN – 30/01/2018

### 6 Créteil : Suez lance officiellement son projet de modernisation de l'incinérateur de déchets



Sur son usine de traitement des déchets à Créteil, Suez prévoit de nouvelles installations : puits à carbone, station de distribution d'hydrogène, serre d'agriculture urbaine.

**Transformer du carbone en oxygène, développer de l'hydrogène à partir d'ordures... Suez a lancé lundi la modernisation de son usine de Créteil (Val-de-Marne). Un projet à 1 milliard d'euros sur 20 ans.**

Et si demain, grâce à nos déchets on pouvait mieux respirer, rouler propre, se chauffer et mieux manger ? C'est le pari que fait Suez sur son site de traitement des déchets à Créteil (Val-de-Marne). Lundi, l'expert mondial a officiellement signé le lancement d'un projet industriel pharaonique pour moderniser son usine d'incinération Valo'Marne. L'idée ? « Bâtir une installation exemplaire résolument tournée vers l'avenir, vers la transition écologique et les futures ressources », décrit Jean-Louis Chaussade, patron de Suez. Une affaire conclue après trois ans de négociations, dans le cadre du renouvellement du



contrat de délégation de service public de près d'1 milliard d'euros sur 20 ans avec le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Déchets Urbains du Val-de-Marne.

« C'est le plus gros projet industriel de ces 20 dernières années en Ile-de-France, ambitieux et innovant », se félicitait le maire PS de Créteil Laurent Cathala, voilà quelques jours. Les premières installations seront opérationnelles d'ici à 2023.

**Le carbone devient oxygène.** Une « première mondiale », assure Suez. Un puits de carbone va être installé à côté du site. Piégé, le CO<sub>2</sub> des fumées industrielles va être transformé en oxygène, grâce à des microalgues. Ce procédé, imaginé par la start-up bordelaise Fermentalg permet de purifier l'air urbain. Une réponse à une lourde préoccupation en Ile-de-France qui intéresse déjà la Ville de Paris. Le CO<sub>2</sub> des fumées pourra aussi être valorisé et converti en biométhane pour alimenter le réseau de gaz de ville.



**De l'hydrogène pour rouler propre.** De l'électricité produite par les déchets va être transformée, en partenariat avec Air Liquide, en hydrogène. « Ici, nous voulons créer un hub de distribution pour l'ensemble des stations de recharge de la région parisienne », explique Air Liquide. Deux stations de recharge sont déjà en fonction, à Paris, [à l'aéroport d'Orly](#) et une prochaine doit démarrer près de Versailles (Yvelines).

**Toujours plus de chauffage urbain.** Une nouvelle ligne va être construite pour traiter encore plus de déchets. Un investissement de 130 millions d'euros qui devrait occuper 260 emplois directs et indirects. Ainsi, à partir de 2023, 345 000 tonnes de déchets seront triées par an. Ces déchets transformés en électricité ou en chauffage permettront au total d'éclairer 34 000 foyers et de chauffer 37 000 foyers, entre Créteil, Vitry dans le Val-de-Marne et jusqu'à la Ville de Paris. Et atout, non négligeable, dont se félicitent les élus : la taxe sur les ordures ménagères va baisser de 40 euros la tonne.

**Des tomates made in Créteil.** Aux portes de Paris, Suez a imaginé de déployer une serre d'agriculture urbaine sur 4500 m<sup>2</sup>, chauffée grâce à la chaleur inutilisée fournie par l'usine. Une centaine de tonnes de tomates pourra être produite par an et distribuée en circuits courts. Et pourquoi pas à terme, d'autres légumes.

**300 emplois en insertion.** Le site de Créteil va ainsi servir d'« accélérateur de l'emploi local ». C'était une clause imposée par le mandataire. En 20 ans, 300 emplois directs et indirects seront ouverts à des personnes en insertion, sur le site, (conducteurs de fours, pour la logistique, la manutention, ou encore la préparation des chariots de collecte) mais aussi au niveau de la sous-traitance.

**Agnès Vives**

**LE PARISIEN – 30/01/2018**

## **7 Stockage des déchets nucléaires à Bure : le gouvernement en opération déminage**



**Après l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique), Bure est le nouveau dossier sensible du gouvernement. Le secrétaire d'Etat Sébastien Lecornu s'est rendu sur place lundi.**

Sans un regard pour Sainte-Barbe, patronne des mineurs, trônant à l'entrée du puits, Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique, est descendu lundi à 495 m sous terre dans le [laboratoire de Bure \(Meuse\)](#) où l'on prévoit d'enterrer les déchets radioactifs les plus dangereux. « Lorsqu'on a fait le choix de l'atome dans l'après-guerre, on n'avait pas de solution pour traiter les déchets ultimes. Il appartient à notre génération de trouver la meilleure solution. D'ailleurs, qu'on soit pour ou contre le nucléaire, les déchets sont désormais là », argue-t-il, casque sur la tête.

**Concert de casseroles**

Après [l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes](#) (Loire-Atlantique), Bure est le nouveau dossier sensible du gouvernement. Et les élus locaux de la Meuse avaient besoin d'être rassurés. «

C'est un projet national, il est important de rencontrer enfin un membre du gouvernement », estime Jean-François Maréchal (SE), maire de Saudron (Haute-Marne), l'une des communes sous lesquelles doit être creusé le site d'enfouissement. Lundi matin, Sébastien Lecornu, aussi gendarme réserviste, était avec les « collègues » dans le bois Lejuc, où sont installés les opposants zadistes à cette future poubelle atomique. Des recours juridiques, oui, mais une occupation du terrain, non, explique le secrétaire d'Etat. « Ceux qui ne respectent pas la loi sont des délinquants et seront traduits devant les tribunaux », a-t-il prévenu. En fait d'opposition, lundi, une poignée de manifestants stoppés en plein champ ont fait un concert de casseroles.

**Emilie Torgemen**

## **LE PARISIEN – 30/01/2018**

### **8 Sûreté nucléaire : «Nous allons mettre en place un dispositif anti-fraude»**



Pierre-Franck Chevet, président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

#### **Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) annonce des mesures pour lutter contre le risque de falsification de pièces destinées aux réacteurs.**

A l'issue de la présentation ce lundi des vœux de l'[Autorité de sûreté nucléaire \(ASN\)](#), le patron Pierre-Franck Chevet nous a confié son intention de créer dès cette année une «task force» anti-fraude. Il a également apporté des précisions sur la manière dont ses services vont désormais travailler sur la sécurité nucléaire, et sa vision du stockage des déchets à Bure (Meuse).

#### **Pourquoi créer une telle équipe anti-fraude au sein de l'ASN ?**

Cela fait partie du retour d'expérience issu de [l'affaire des dossiers potentiellement falsifiés à l'usine du Creusot](#) (Saône-et-Loire) d'Areva. Comment une telle fraude a-t-elle pu courir pendant près d'un demi-siècle, sans que ni des responsables de l'usine, ni le donneur d'ordre EDF, ni les pouvoirs publics, et enfin ni l'ASN, n'aient été en mesure de débusquer plus tôt la supercherie ? Nous allons donc constituer une équipe d'une dizaine d'inspecteurs spécialisés et mettre en place un dispositif anti-fraude. Un gros travail de formation va être mis en oeuvre, même si un certain nombre d'entre eux sera déjà nourri de l'expérience du Creusot. L'équipe devrait être opérationnelle d'ici un an, début 2019. Mais je précise qu'un certain nombre d'actions a déjà été lancé, y compris par les entreprises elles-mêmes. Ce qui a permis de mettre en évidence, pas forcément des fraudes, mais en tout cas des choses pas très carrées, des anomalies. Auparavant, le principe des contrôles reposaient sur la confiance. Aujourd'hui, ce n'est plus possible. Et il nous faut trouver un nouveau système. D'où l'idée de cette équipe dédiée. Les entreprises risquent d'ailleurs de s'en inspirer pour créer leurs propres «task-force» en interne. Elles ont bien conscience que cela ne peut que leur nuire, et plus globalement nuire à l'ensemble du secteur.

#### **Le Creusot pourrait ne pas être un cas isolé ?**

Si le Creusot a marqué les esprits par l'ampleur des irrégularités, ce n'est malheureusement pas un cas isolé. Des cas similaires ont déjà été observés à l'étranger. Par exemple, il y a quelques années, en

Corée du Sud, sur des composants certes de plus petites tailles, mais qui rentraient directement dans la fabrication des réacteurs, et influaient donc sur la sûreté nucléaire. Il faut faire en sorte que cela ne puisse plus se reproduire.

### **Le rapport de l'ONG Greenpeace publié en octobre 2017 a également pointé du doigt la sécurité nucléaire...**

De nombreuses mesures sont actuellement à l'étude pour améliorer la sécurité nucléaire, qui définit, je le rappelle, la lutte contre les actes de malveillance, dont la forme extrême est le terrorisme. Jusqu'à présent, l'ASN ne s'occupait pas du tout de ces problématiques liées à la sécurité, contrairement à la plupart des autres pays. Mais la loi de transition énergétique de juillet 2015 a prévu de nous confier dès le second semestre les risques de sécurité liées aux sources radioactives. C'est un premier pas pour nous dans le domaine de la sécurité. Ces sources, de l'uranium par exemple, sont des éléments hautement radioactifs, qui servent à prendre des radiographies, notamment sur des canalisations. Et vérifier ainsi leur bonne conformité. Ces éléments sont extrêmement dangereux et doivent faire l'objet de manipulations sécurisées. Notre travail consistera à nous assurer que ces sources radioactives très puissantes ne tombent pas entre de mauvaises mains.

### **Le stockage en profondeur des déchets de longue vie, qui doit être mis en oeuvre à Bure, vous paraît-il la meilleure solution ?**

Compte tenu des avancées techniques actuelles, c'est même la seule solution. Cette position est d'ailleurs partagée au niveau international. Certes, le stockage sub-surface, c'est-à-dire juste en-dessous du sol, est possible. Mais c'est une réponse à 100 ans, pas à 100 000 ans, car elle nécessite un contrôle humain permanent. En revanche, il a été convenu que le stockage géologique profond soit réversible pendant au moins une centaine d'années. Le dossier qui nous a été remis est un bon dossier. La qualité de la zone argileuse est bonne. Nous avons juste émis une réserve sur les déchets radioactif coulés dans du bitume qui représentent 20 % des déchets. Comme il s'agit d'hydrocarbures, ils sont inflammables. La solution est soit de les traiter avant l'enfouissement pour diminuer ce risque, soit de créer des infrastructures pour répondre à ce risque.

**Propos recueillis par Erwan Benezet et Vincent**

## **::: SOCIÉTÉ**

**LE FIGARO – 30/01/2018**

### **9 Grève inédite dans les maisons de retraite**



### **Familles et personnels des Ehpad se mobilisent mardi pour dénoncer l'«abandon» de ces personnes âgées.**

C'est un établissement pour personnes âgées comme tant d'autres. Un ensemble de bâtiments modernes et propres, nichés dans un parc arboré. Pas une de ces maisons de retraite «de l'horreur» dénoncées à intervalles réguliers dans les médias. Dans les couloirs aseptisés de cet Ehpad public de la région parisienne, ce que l'on a appelé la «maltraitance institutionnelle» ne se cache pas derrière des

portes closes. Le sentiment d'abandon des résidents saute aux yeux. «Madame, j'ai mal, j'ai mal», lance au passage une vieille dame en fauteuil roulant, attablée dans la salle à manger d'un étage qui accueille 27 personnes âgées dépendantes. Son appel s'éteint dans le silence. Les deux aides-soignantes sont trop occupées. Quant à l'infirmière, elle doit gérer deux étages. L'écrasante majorité des résidents ne peut se lever, se laver, s'habiller ou manger sans aide. Une situation banale en [Ehpad](#) où la durée moyenne de séjour, et de vie des résidents, n'excède pas deux ans et demi. Dans l'ascenseur, [le personnel a affiché des appels à la grève pour le 30 janvier](#) et la pétition «Dignité des personnes âgées, des moyens pour nos Ehpad!», lancée par le médecin urgentiste Patrick Pelloux, qui a déjà recueilli près de 400.000 signatures.

«C'est moche, ici. Je ne souhaite à personne d'être là», lâche spontanément une autre résidente, postée devant sa chambre. Sa voisine, Antoinette\*, affiche vaillamment ses 98 ans et accueille ses visiteurs d'un large sourire. Boucles d'oreille en perle, col roulé gris, coiffure impeccable, elle fait partie des résidents qui souffrent le moins du manque de personnel car elle peut encore passer de son fauteuil roulant à un déambulateur et faire sa toilette seule. Dans sa chambre de 20 mètres carrés au lino jaune, elle a apporté une commode en bois de rose, d'antiques photos, mais, surtout, elle reçoit des visites de trois petites-nièces au moins deux fois par semaine. Trop fragile pour rester seule chez elle, elle débourse cependant 2500 euros par mois depuis bientôt cinq ans pour ce logement. De quoi engloutir ses 280 euros d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) mensuelle, toute sa retraite et ses économies.

Une odeur âcre flotte dans l'air. Les résidents ont été changés dans la matinée. Pas Antoinette. À son arrivée, le personnel lui a d'emblée mis des protections urinaires alors qu'elle n'en avait pas besoin. «Nous avons bataillé pour qu'ils arrêtent car sinon elle serait devenue incontinente en quelques mois. On laisse sombrer les personnes âgées dans la dépendance au lieu de les aider à se maintenir», soupire Marianne, une de ses nièces. Un jour, elle a constaté qu'Antoinette souffrait d'une légère blessure à la tête. Une intérimaire avait voulu la changer la nuit contre son gré. Leur échange a visiblement mal tourné mais Marianne n'a jamais pu savoir ce qui était arrivé. «On a l'impression que personne de l'extérieur ne doit savoir ce qui se passe entre ces murs. C'est la culture du silence», déplore-t-elle.

### **«Pendant le week-end et les vacances, c'est pire encore»**

Le linge, par contre, n'est pas changé régulièrement. «Là, ça fait trois semaines, c'est dégoûtant», s'agace la presque centenaire. La nourriture? «Infecte et froide, poursuit-elle. Mais maintenant, ils réchauffent mon assiette au micro-ondes. Celui qui ne râle pas, il n'a rien. Et ici, il y en a beaucoup qui ne parlent pas.» «Ceux qui ne se déplacent pas, c'est pareil. On ne les sort jamais sauf quand il y a des bonnes volontés pour les descendre pendant leur pause cigarette. Le personnel n'est pas mal intentionné mais il n'a pas le temps. Pendant le week-end et les vacances, c'est pire encore», rebondit Marianne, qui s'est impliquée dans l'association des familles et résidents de l'Ehpad pour constituer un dossier à destination du Défenseur des droits. Mardi, des familles des personnes âgées seront aux côtés des grévistes pour dénoncer un manque de moyens humains et financiers. «Personnes abandonnées des journées entières dans leur chambre, plateaux-repas laissés intouchés faute d'aide, absence de toilette intime pendant plusieurs jours... Une partie des résidents ne voit plus personne en Ehpad. Les familles qui s'y rendent nous rapportent souvent des situations épouvantables alors que le personnel est pris dans un marathon infernal. Les prix sont exorbitants et nous n'avons aucune visibilité sur la qualité de chaque établissement», pointe Joseph Krummenacker, président de la Fédération nationale des associations de personnes âgées et de leurs familles. Régulièrement, cette dernière est aussi alertée de menaces d'expulsion de résidents dont les proches sont jugés trop vindicatifs... «Notre société n'entend pas les personnes âgées. Beaucoup ont la sensation d'être traitées comme des objets et non plus comme des êtres humains», dénonce Joseph Krummenacker.

Dans une maison de retraite de Lorraine, une poignée de résidents a décidé d'adresser une lettre ouverte à Emmanuel Macron. «Monsieur le Président, ont-ils écrit, nous sommes vieux, malades, notre voix ne porte pas bien loin mais nous vous demandons de ne pas être les oubliés de la France. Qu'allez-vous faire pour nous?»

**Vidéo** : <http://premium.lefigaro.fr/actualite-france/2018/01/29/01016-20180129ARTFIG00299-greve-inedite-dans-les-maisons-de-retraite.php>

**Aide aux personnes âgées: «Le système est à bout»** // <http://premium.lefigaro.fr/actualite-france/2018/01/29/01016-20180129ARTFIG00240-aide-aux-personnes-agees-le-systeme-est-a-bout.php>

**Ehpad : «On leur donne une alimentation mixée car c'est plus rapide à avaler »** // <http://premium.lefigaro.fr/actualite-france/2018/01/29/01016-20180129ARTFIG00303-vieillesse-on-leur-donne-une-alimentation-mixee-car-c-est-plus-rapide-a-avaler.php>

**Agnès Leclair**

## LES ECHOS – 30/01/2018

### **10 Logements surpeuplés : la Fondation Abbé Pierre tire la sonnette d'alarme**



**La Fondation Abbé Pierre publie ce mardi son rapport annuel sur le mal-logement. Et zoome sur un phénomène mal connu et peu pris en compte : la suroccupation des logements.**

« *Je ne veux plus d'ici à la fin de l'année avoir des femmes et des hommes dans les rues, dans les bois, ou perdus* »... La promesse faite en juillet dernier par le président de la République était intenable et le nombre de sans-abri n'a pas diminué depuis. En remettant son rapport annuel sur le mal-logement, ce mardi, la Fondation Abbé Pierre ne se privera pas de le rappeler à Emmanuel Macron. « *L'objectif zéro n'est pas démagogique en soi, estime Christophe Robert, son secrétaire général. Ce qui l'est, c'est de l'énoncer sans mettre en oeuvre les moyens susceptibles de l'atteindre.* »

La Fondation recense quelque 4 millions de personnes mal logées, parmi lesquelles elle inclut les familles à l'étroit, « *en surpeuplement* », qui occupent cette année une place importante dans l'étude. Certes, le mal est moindre par rapport à ceux qui n'ont aucun toit, mais cette forme de mal-logement (par ailleurs peu reconnue et peu documentée) a des conséquences souvent sous-estimées.

#### **Un phénomène ancien qui s'aggrave**

L'Insee donne une définition précise du surpeuplement, en comparant le nombre de pièces d'un logement à celui des personnes qui l'habitent. La situation idéale serait d'au moins une pièce à vivre par ménage, une pour chaque couple, une par adulte célibataire, une pour deux enfants de moins de sept ans ou deux grands enfants s'ils sont du même sexe. Selon ces critères, le nombre de personnes en surpeuplement « *modéré* », quelque 7,5 millions de personnes, aurait nettement augmenté entre 2006 et 2013 et près de 1 million de personnes seraient en situation de surpeuplement « *accentué* », également en hausse de 17 % au cours de la même période.

Cette forte augmentation est en partie due à l'éclatement des familles et du taux de divorces. Séparés, les ménages ont besoin de deux logements auxquels ils ne peuvent accéder : 18 % des familles

monoparentales sont concernées, 10 % des familles recomposées contre 7 % des familles dites « traditionnelles ».

Le surpeuplement joue sur la santé, la réussite scolaire des enfants, l'intimité, les nerfs... et favorise encore la dislocation des familles.

Le parc privé est le plus touché : des familles habitent parfois des chambres de bonne de moins de 9 mètres carrés et depuis des années. Dans le parc HLM, certaines sont bloquées dans des appartements trop petits, alors qu'existe dans les parcs immobiliers des mêmes bailleurs un pourcentage non négligeable de logements sous occupés, lorsque les enfants sont partis par exemple. Même des propriétaires occupants sont concernés, à l'arrivée du premier enfant.

### Sortir du déni

Pas de solution miracle pour lutter contre ce phénomène, sinon plus de logements à des prix et des loyers moins chers, la seule voie pour s'extraire de bien des impasses de ce secteur. « *Mais sortir du déni serait un bon début, souligne la Fondation. Lorsqu'il est identifié, le phénomène est souvent jugé inexorable dans les zones tendues ou vu comme une sorte de noyau dur incompressible, quand il n'est pas considéré comme une tradition ou un mode de vie différent* », regrette Christophe Robert.

La Fondation propose d'intégrer cette question à la politique globale du logement. Elle est justement en train d'être refondée, en partie, et une nouvelle loi en cours de rédaction, Elan, devrait voir le jour au printemps.

Catherine Sabbah

## ::: SOCIAL

### L'OPINION – 30/01/2018

#### 11 Entre Macron et les partenaires sociaux la lune de miel est terminée



Emmanuel Macron et Laurent Berger (à droite) le 13 octobre 2018

#### **Pour 2018, les partenaires sociaux promettent de se montrer moins «conciliants» avec le locataire de l'Élysée**

Emmanuel Macron présente, ce mardi, ses vœux aux forces vives. Syndicats et patronat sont attendus à l'Élysée. Tous ont des raisons très diversers de durcir le climat social.

En comparaison, les [ordonnances réformant le Code du travail](#) sont presque passées comme une lettre à la Poste. La seconde séquence, consacrée aux réformes de l'assurance-chômage, à la formation et à l'apprentissage, donne beaucoup plus de fil à retordre au gouvernement. Matignon, l'Élysée et le ministère du travail s'activent notamment pour sortir du blocage entre les régions et le patronat au sujet de [l'apprentissage et relancer les discussions](#).

Quelle sera la tonalité du discours d'Emmanuel Macron aux partenaires sociaux qu'il reçoit ce mardi à l'occasion de la présentation de ses vœux aux forces vives ? Il leur dira certainement combien il compte

sur leur élan réformateur. Qu'il souhaite qu'ils sortent des postures attendues. Bref, qu'ils y mettent du leur pour repenser notre modèle social.

Ce n'est pas gagné ! Car les positions se tendent. Le patronat, tout d'abord, est pris dans la succession de [Pierre Gattaz](#) qui termine son mandat en juillet prochain. Or le négociateur social pour le patronat est [Alexandre Saubot](#), le président de la fédération de la métallurgie. Et s'il ne s'est pas encore déclaré officiellement comme candidat à la présidence du Medef il n'a jamais caché son ambition dans le petit Landerneau patronal. « Saubot a tout intérêt à planter les négo, pour gagner des soutiens en interne, décrypte un leader syndical. Une partie des adhérents du Medef lui reproche d'être trop près du gouvernement. Du coup, il va jouer les bras de fer pour montrer qu'il s'en éloigne ». De fait, alors que l'exécutif aurait pu compter sur le soutien des chefs d'entreprise, satisfaits des ordonnances qui instaurent de la flexibilité, c'est raté.

**Participation des salariés.** Du côté des syndicats, ce n'est guère mieux. [La CFDT](#) qui avait appelé, dès le soir du premier tour de l'élection présidentielle, à voter pour Emmanuel Macron a pris ses distances. Plusieurs dossiers sont venus écorner la bonne image que le nouveau président de la République avait auprès du syndicat réformiste. La gestion des contrats aidés, tout d'abord : cet été, Laurent Berger le chef de file du premier syndicat dans le privé est monté au créneau contre la coupe faite dans ces emplois qui, souvent, permettent aux associations et collectivités de fonctionner. Puis vint la déception en constatant, dans les ordonnances, l'absence de dispositions pour renforcer la participation des salariés dans les entreprises. S'y est enfin ajoutée la gestion des migrants. En témoigne la tribune cosignée par Laurent Berger avec [Jean Pisani-Ferry](#), inspirateur du programme du chef de l'État, ou encore [Thierry Pech de Terra Nova](#), et plusieurs intellectuels réputés proches du président de la République pour dénoncer la brutalité de la politique d'accueil française à l'égard des migrants.

Par ailleurs, si l'exécutif s'était assuré d'une certaine bienveillance de la part de Force ouvrière, il pourrait bien la perdre. [Non seulement Jean-Claude Mailly, le numéro un a été tancé pour avoir soutenu les ordonnances](#), mais le passage de témoin qui se prépare promet de changer le ton. Pascal Pavageau qui remplacera Jean-Claude Mailly en avril prochain semble plus dur. C'est sans compter aussi sur les élections dans la fonction publique qui auront lieu à la fin de l'année pour raidir les positions. Très représentée dans le public, FO a tout intérêt à porter le malaise des agents, dans [les hôpitaux, les prisons...](#) Tout comme la CGT. [Philippe Martinez](#) n'a aucun bénéfice à s'assouplir. Le numéro de la CGT va sans surprise s'opposer encore plus durement à Emmanuel Macron. Il a déjà prévenu qu'il montrerait les muscles, lors des discussions sur la retraite et notamment les régimes spéciaux.

[Fanny Guinochet](#)

**LE FIGARO – 30/01/2018**

**12 Griset (U2P): «Le Medef et la CPME ne sont pas à la hauteur»**



**INTERVIEW - Alain Griset, le président de l'U2P (Union des entreprises de proximité), représente les artisans, les commerçants et les indépendants. Il fait le point sur les négociations sociales en cours.**



## **LE FIGARO.- La réforme de l'assurance-chômage, en cours de négociation, vise à ouvrir un droit à indemnisation aux indépendants. Pourquoi l'U2P y est opposé?**

**Alain GRISET.-** Nous n'avons jamais demandé à bénéficier de l'assurance-chômage. Emmanuel Macron s'y est toutefois engagé durant la campagne présidentielle en excluant toute cotisation pour les indépendants. Maintenant, il ne faut pas que ce soit «open bar», au risque d'avoir une explosion des personnes ayant recours à ce droit. On ne le souhaite pas, et on voit en outre un risque de ternir l'image très positive des entreprises artisanales, commerciales et libérales. En effet, si de nombreux travailleurs indépendants peuvent avoir droit à l'assurance-chômage sans cotiser, les Français vont dire qu'ils profitent du système. Par ailleurs, il n'est pas question de prévoir un régime spécifique pour les personnes dites «économiquement dépendantes» (ayant lien de subordination avec une plateforme ou un donneur d'ordres, NDLR), très difficiles à identifier. Soit on est indépendant, soit on est salarié.

## **La lutte contre le recours excessif aux contrats courts, via une hausse des cotisations patronales, est le sujet le plus conflictuel. Quelle est votre position?**

Les entreprises tels que les restaurants et les traiteurs qui utilisent des contrats courts pour répondre à des commandes spécifiques - des extra - ne doivent pas être pénalisées par une taxe. En revanche, celles qui recourent aux contrats courts sans justification réelle doivent être sévèrement sanctionnées. Je pense, par exemple, à la grande distribution.

## **La négociation sur la réforme de l'apprentissage est au point mort. Le Medef et la CPME craignent que l'exécutif ne revienne sur son idée de retirer aux régions le pilotage de l'apprentissage pour le confier aux branches. L'U2P n'est pas unie dans ce combat. Pourquoi?**

Le Medef et la CPME ne sont pas à la hauteur des enjeux de la réforme. [Ce n'est pas sérieux de bloquer la négociation](#), il en va de la responsabilité des partenaires sociaux. Si les deux continuent, nous proposerons aux syndicats de reprendre les discussions. La tuyauterie financière n'est pas l'essentiel de cette réforme qui vise à développer l'apprentissage en France.

## **La position de l'U2P diffère de celle du Medef sur, justement, la tuyauterie. Pourquoi?**

L'U2P n'est pas opposée à un financement via les branches. En revanche, pour les CFA interprofessionnels et multibranches, les régions doivent garder la main. C'est du pragmatisme. Tous les centres de formation d'apprentis (CFA), qui forment en particulier aux métiers de l'artisanat, sont des CFA enseignant différents métiers, comme la boulangerie, la pâtisserie ou la coiffure. Et je ne vois pas comment ces CFA seront financés à moins de solliciter plusieurs branches, ce qui s'annonce complexe voire impossible. Nous demandons au Medef de respecter notre secteur qui forme six fois plus d'apprentis que les grandes entreprises!

## **Les régions veulent également un droit de véto sur l'ouverture de CFA et des sections par les branches. C'est non négociable pour le Medef. Et pour l'U2P?**

Les branches doivent jouer un rôle prédominant dans l'apprentissage. Toutefois, il existe un risque que les CFA s'installent davantage dans les lieux très peuplés au détriment des territoires plus ruraux. Les régions et les branches doivent donc échanger et trouver des solutions ensemble pour assurer l'équilibre des territoires. Ce qui passe par de la concertation et non par un droit de véto.

**Manon Malhère**

**::: POLITIQUE**

**LE FIGARO – 30/01/2018**

## 13 Premières embûches pour la présidence Macron



**Sur les prisons, les Ehpad ou les hôpitaux, l'exécutif semble avoir été pris de court. Au point de pousser le chef de l'État à sortir de la stratégie de la parole rare.**

Ça tangué. Et même un peu plus fort que prévu. «2018 ne s'annonce pas comme une année facile», soupirait un proche conseiller d'Emmanuel Macron à la fin de l'année dernière. À l'époque, l'exécutif s'inquiétait surtout du programme chargé de réformes pour les six premiers mois de l'année et l'annonce, forcément difficile, de la [décision sur l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes](#). Comme souvent en politique, la tempête est finalement venue d'ailleurs. Ou plutôt les tempêtes, tant les fronts se multiplient pour l'exécutif, des colères catégorielles aux contestations ponctuelles en passant par les mises en cause judiciaires. «Une poussée de fièvre», minimise un proche d'Emmanuel Macron qui assure toutefois que «le président n'a jamais douté que les difficultés seraient nombreuses». Mais peut-être pas à ce point.

À la [colère des gardiens de prison](#) est venue s'ajouter [celle des personnels des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes \(Ehpad\)](#), eux-mêmes rejoints par ceux des hôpitaux publics. Et d'autres menacent aussi de s'embraser. C'est le cas des lycéens à l'approche de la réforme du baccalauréat et la mise en place de la [plate-forme Parcoursup](#). Aux appels à la grève qui commencent à se multiplier, s'ajoutent d'autres dossiers tout aussi complexes à gérer pour le chef de l'État, et là aussi sur tous les fronts.

Déçus de leur séjour à Paris pour venir y présenter leurs revendications, [les indépendantistes corses ont appelé à une grande manifestation sur l'île](#) avant la visite du président de la République programmée le 6 février prochain pour commémorer l'assassinat du préfet Érignac. Rassurés de l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, [les zadistes refusent toutefois d'évacuer le site](#) et menacent d'engager un nouveau bras de fer avec l'État. À cela s'ajoute la grogne des automobilistes contre la limitation de vitesse à 80 km/h sur les routes départementales ou encore les inquiétudes persistantes des élus locaux sur la suppression de la taxe d'habitation sans oublier la contestation qui monte à gauche contre le [projet de loi asile et immigration](#). Un patchwork contestataire difficile à embrasser d'un seul regard et que rien n'a catalysé pour l'instant. «Cela en dit beaucoup sur la colère et l'impatience du pays après trente ans d'immobilisme, observe un visiteur du soir du chef de l'État. Emmanuel Macron assume d'aller vite pour transformer le pays. Jusqu'alors, on avait tellement promis le changement aux Français sans résultat qu'il y a forcément une part de scepticisme.» Et qui s'exprimerait donc dans ces mouvements de colère sporadiques auxquels l'exécutif assure accorder la plus grande attention.

Dès la nomination de son gouvernement en mai dernier, Emmanuel Macron a demandé à ses ministres de se montrer attentifs aux «signaux faibles» de mécontentement comme la tonalité des courriers et des mails ou celle des interpellations publiques lors des déplacements sur le terrain. Certains ont permis de désamorcer des crises en amont, comme sur le handicap, d'autres ont permis d'anticiper des difficultés à venir, comme sur [l'inquiétude du monde agricole](#) après les États généraux de l'alimentation. Mais sur les prisons, les Ehpad ou les hôpitaux, l'exécutif semble avoir été pris de court. Au point de pousser Emmanuel Macron à sortir de la stratégie de la parole rare et ciblée qu'il s'était imposée après son élection.

Lors de son déplacement en Auvergne jeudi et vendredi derniers pour présenter ses vœux au monde agricole, le président de la République est sorti du sujet du jour à deux reprises. D'abord pour apporter son soutien à la ministre de la Justice, [Nicole Belloubet, dans ses discussions avec les surveillants de](#)

[prison](#). Ensuite pour s'expliquer longuement sur sa décision de ne pas construire d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. En parallèle de ces embûches, deux décisions passées reviennent frapper Emmanuel Macron de plein fouet: celles d'avoir exfiltré François Bayrou et Richard Ferrand du gouvernement après leurs mises en cause respectives dans deux affaires alors qu'aucun des deux n'avait été mis en examen. Cette fois, c'est du côté du ministre du Budget, Gérald Darmanin, que vient la tempête. Alors que l'ancien membre des Républicains venait d'intégrer le cercle très fermé de la garde rapprochée du président de la République, ses anciens camarades de droite demandent son départ après l'ouverture d'une enquête préliminaire suite à des [accusations de viol](#). Gérald Darmanin nie et a reçu le soutien du gouvernement. Mais l'épisode vient alimenter le climat de grogne ambiante.

[François-Xavier Bourmaud](#)

LE FIGARO – 30/01/2018

## 14 Corse, maisons de retraite, pouvoir d'achat : les dossiers chauds du gouvernement



**Le gouvernement n'en a pas fini avec les foyers à éteindre. Plusieurs sujets suscitent contestations et inquiétudes. Pour l'exécutif, l'urgent est de circonscrire ces incendies à temps, avant qu'ils ne s'amplifient.**

### La question du pouvoir d'achat

Le gouvernement s'en félicite: ces jours-ci, les Français vont découvrir sur leur feuille de paie une hausse de leur salaire net, liée à la baisse des cotisations décidées par le gouvernement. Seulement voilà, le message est percuté par une série d'augmentations intervenant au même moment, sur de tout autres domaines: hausse du prix du timbre, du gaz, des carburants (essentiellement du diesel), des péages, des PV de contravention décidée par certaines municipalités, et du tabac (une hausse importante de la fiscalité est prévue en mars)... Enfin, [les retraités vont subir de plein fouet la hausse de la CSG de 1,7 point](#). Ne touchant pas de salaires, ils ne pourront pas profiter des baisses de cotisation en compensation. Une catégorie sociale qui risque de se souvenir de ce début de 2018.

### Les retards du Grand Paris Express

Les élus de la grande banlieue parisienne attendaient avec impatience ces 200 km de lignes nouvelles autour de la capitale. Mais le calendrier initial du méga chantier ne sera pas respecté, a d'ores et déjà prévenu le premier ministre, Édouard Philippe. Certains tronçons ouvriront plus tard, en raison des surcoûts. La Cour des comptes pointe, en effet, un [«dérapiage considérable du coût prévisionnel du projet de Grand Paris Express»](#), en évoquant un coût de 38,5 milliards d'euros, contre un objectif initial de 25,5 milliards. Certains élus franciliens, furieux (lire ci-dessous), craignent que ces reports ne se traduisent finalement par un abandon pur et simple de certaines parties du projet, une fois les JO de 2024 passés.

### Les discussions avec les nationalistes corses

Déplacement à haut risque, le 6 février, pour le chef de l'État sur l'île de Beauté. Emmanuel Macron se rend en Corse pour un hommage au préfet Érignac, à l'occasion des 20 ans de son assassinat. Or cet événement risque de se dérouler dans une ambiance politiquement tendue. Les nationalistes, aux manettes de l'île depuis leur large victoire aux élections de décembre 2017, [appellent à manifester, le 3 février, avant l'arrivée d'Emmanuel Macron](#). Certains de leurs leaders, comme Jean-Guy Talamoni, le président de l'Assemblée de Corse, ont d'ores et déjà prévenu qu'ils n'assisteraient pas à cet hommage et proposent la tenue d'une «cérémonie religieuse» pour toutes les victimes du «conflit».

Si les nationalistes ont d'abord salué l'idée du gouvernement d'inscrire dans la Constitution un «droit de différenciation», ils estiment désormais que l'exécutif ne va pas assez loin et pose trop de «lignes rouges» dans les discussions. Une épreuve de force qui n'en est qu'à ses débuts.

### **La grogne des maisons de retraite**

Après le conflit des surveillants de prison, [celui des personnels des Ehpad](#)? Mardi, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) se mobilisent pour dénoncer la détérioration des conditions de travail et la dégradation de l'accompagnement des résidents, âgés et handicapés pour beaucoup. Les salariés réclament plus de moyens humains et financiers. De son côté, Agnès Buzyn, la ministre de la Santé, fait valoir que les moyens alloués aux Ehpad par l'État «sont passés en dix ans de 5 à 10 milliards d'euros par an».

### **L'avenir de Bure**

Prévu pour 2021, le projet de site d'enfouissement des déchets nucléaires à Bure, dans la Meuse, va-t-il devenir le prochain Notre-Dame-des-Landes, avec sa nouvelle ZAD emblématique? C'est en tout cas la crainte des autorités, face à la montée des contestations et l'action violente de certains opposants. Le site a été sélectionné pour ses caractéristiques géologiques et sa faible population. Le futur centre est destiné au stockage, à 500 mètres de profondeur, de produits radioactifs, pendant - théoriquement - plus de 100.000 ans.

### **[Marcelo Wesfreid](#)**

## **LE FIGARO – 30/01/2018**

### **15 Les députés vont voter le «droit à l'erreur»**



### **[VIDÉO - Contrôles opposables, assouplissement des règles, médiations Urssaf... Les avancées du texte sont nombreuses.](#)**

Le [projet de loi sur le droit à l'erreur](#), qui devait être l'un des premiers présentés en juillet en Conseil des ministres, est sur le point de franchir une première étape législative. Le texte, baptisé «[Pour un État au service d'une société de confiance](#)», [doit être voté ce mardi en première lecture à l'Assemblée](#). «C'est une révolution dans les relations entre administrations et administrés», vante son promoteur, le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin. Son ambition? Instaurer un «État de service, acceptant l'expertise des administrés, adaptant ses services à leurs besoins, désignant un référent unique,

allégeant et numérisant ses procédures, concentré sur les résultats». Le point sur ce que contient le texte.

Fiscalité Le projet de loi sur le droit à l'erreur, qui devait être l'un des premiers présentés en juillet en Conseil des ministres, est sur le point de franchir une première étape législative. Le texte, baptisé «Pour un État au service d'une société de confiance», doit être voté ce mardi en première lecture à l'Assemblée. «C'est une révolution dans les relations entre administrations et administrés», vante son promoteur, le ministre des Comptes publics, Gérald Darmanin. Son ambition? Instaurer un «État de service, acceptant l'expertise des administrés, adaptant ses services à leurs besoins, désignant un référent unique, allégeant et numérisant ses procédures, concentré sur les résultats». Le point sur ce que contient le texte.

#### • Amendes et intérêts de retard réduits

Lorsque l'administration fiscale détectera une erreur lors d'un contrôle, le contribuable de bonne foi bénéficiera d'intérêts de retard diminués de 30 %. La ristourne s'élèvera à 50 % si le fautif rectifie de lui-même son erreur.

#### • Droit au contrôle et généralisation du rescrit

Afin de réduire l'insécurité juridique, une entreprise pourra demander à l'administration de se prononcer sur tel ou tel point de son activité. La réponse sera opposable en cas de contrôle ultérieur. Il s'agit de généraliser le rescrit, qui existe déjà en matière fiscale.

#### • Résultats d'un contrôle opposables

Avancée applaudie par les professionnels du droit fiscal, une entreprise ou un particulier pourra se prévaloir des résultats d'un contrôle lors de ses échanges futurs avec l'administration fiscale. Grâce à un amendement du rapporteur du projet de loi, Stanislas Guerini, «la position adoptée par l'administration, y compris tacitement par absence de rectification sur des points examinés, est opposable en cas de contrôle ultérieur», explique le député LREM de Paris. Le gouvernement veut toutefois borner strictement cette possibilité lorsque le texte reviendra au Sénat ou en deuxième lecture à l'Assemblée. Il craint que des fraudes non détectées au premier contrôle puissent être ainsi validées de facto. Ou bien que, pour éviter cet écueil, les contrôles fiscaux s'étirent en longueur et deviennent plus pointilleux. Pour limiter ces risques, Bercy plaide pour que, dans un premier temps, l'opposabilité d'un contrôle soit seulement expérimentée dans un territoire donné, sur une durée limitée ou pour un type d'entreprise précis.

#### • Assouplissement des règles dans le bâtiment

Le projet de loi instaure encore un «permis de faire» dans le secteur de la construction. Les maîtres d'ouvrage pourront s'éloigner des règles strictes régissant la sécurité incendie, la ventilation ou l'isolation acoustique d'un bâtiment s'ils apportent la preuve qu'ils atteignent un résultat identique.

#### • Médiateur pour les Urssaf

Une médiation sera mise en place pour le recouvrement des cotisations et contributions sociales par les Urssaf. Elle sera disponible «en amont de toute procédure précontentieuse ou contentieuse», explique Stanislas Guerini. De plus, les députés ont instauré, à titre expérimental dans un premier temps, un médiateur généraliste entre les entreprises et l'administration, via éventuellement un élargissement des missions du médiateur des entreprises.

#### • Carton jaune à disposition de l'Inspection du travail

Les inspecteurs du travail pourront dresser un «carton jaune» avant d'infliger une amende à l'entreprise pour non-respect du Code du travail. La CGT fait toutefois remarquer que, «dans 98 % des cas», les contrôles ne se traduisent que par des lettres d'observation et non pas par des sanctions.

## • Numéro non surtaxé pour joindre les administrations

C'est une avancée obtenue par le député LREM et vice-président de la commission des finances Laurent Saint-Martin. En 2021, au plus tard, les administrations devront mettre à disposition un numéro unique et gratuit. Aujourd'hui, le 39 39 est facturé 15 centimes d'euros la minute.

**Vidéo** : <http://premium.lefigaro.fr/impots/2018/01/30/05003-20180130ARTFIG00011-les-deputes-vont-voter-le-droit-a-l-erreur.php>

**Guillaume Guichard**

## ::: INTERNATIONAL

LE MONDE – 30/01/2018

### 16 La Catalogne s'apprête à vivre une nouvelle journée de tensions



**Les indépendantistes pourraient investir à la présidence de la région Carles Puigdemont à l'issue d'un débat interdit, qui doit commencer mardi après-midi.**

Nouvelle journée de tensions en vue en Espagne. Les indépendantistes catalans maintiennent [leur projet d'investir à la présidence de l'exécutif régional Carles Puigdemont](#) à l'issue d'un débat, interdit par la justice, qui doit commencer dans l'après-midi de mardi 30 janvier. Destitué par Madrid, il est le seul candidat à la direction de cette région de 7,5 millions d'habitants.

Pendant que le Parlement local discutera de cette option, les partisans de M. Puigdemont manifesteront aux abords de la chambre, invités à arborer des masques à l'effigie de leur chef de file. On ignore si le véritable Carles Puigdemont sera parmi eux ou s'il fera une apparition surprise devant les élus, au risque d'être arrêté pour « *rébellion* » après trois mois d'exil volontaire en Belgique.

#### **Blocage de la Cour constitutionnelle**

Cette session se tient après un arrêt de la Cour constitutionnelle, samedi, saisie par le gouvernement central, [qui a en principe interdit sa tenue](#). Les juges, agissant en urgence, ont annoncé qu'en cas d'investiture à distance, le vote ne serait pas valable. Le chef du gouvernement espagnol, Mariano Rajoy, a d'ailleurs prévenu mardi que « *le président du parlement [Roger Torrent] pourrait sans aucun doute être tenu pour responsable* » s'il maintenait la session du Parlement malgré la résolution du tribunal.

Les magistrats ont en outre considéré que M. Puigdemont devait auparavant demander en personne au juge de la Cour suprême, chargé de l'enquête le visant, l'autorisation de comparaître devant la chambre. Le Parlement doit respecter un délai légal s'achevant mercredi pour la session d'investiture.

Carles Puigdemont a contesté devant la Cour constitutionnelle l'arrêt en cause. Celle-ci examinera son recours à partir de 13 heures.

### **Aucune amorce de dialogue**

Cette séance suit de trois mois la déclaration d'indépendance unilatérale votée au Parlement, le 27 octobre, point d'orgue d'une crise politique sans précédent en Espagne, qui s'est ouverte avec l'organisation d'un référendum d'autodétermination interdit, le 1<sup>er</sup> octobre.

Après la tentative de sécession, le gouvernement conservateur de Mariano Rajoy a suspendu l'autonomie de la région, a dissous le Parlement et a convoqué de nouvelles élections, avec l'espoir d'un apaisement de la situation dans la région, divisée sur son indépendance.

L'atmosphère reste toujours extrêmement tendue entre Madrid et les séparatistes, sans aucune amorce de dialogue, [alors que chacun campe sur ses positions](#).

### **« Sacrifier » M. Puigdemont**

Si M. Puigdemont est absent mardi, le président du Parlement régional, M. Torrent, pourrait laisser s'ouvrir la session avant de considérer que l'investiture n'est pas possible à distance et qu'il faut chercher un nouveau candidat. Il pourrait aussi désobéir à la Cour, au risque de poursuites pénales. Il peut enfin gagner du temps en repoussant la séance...

Certains dans son camp estiment désormais ouvertement qu'il est temps de « *sacrifier* » M. Puigdemont pour permettre à un nouveau gouvernement régional de prendre ses fonctions et pour mettre fin à la mise sous tutelle de la Catalogne.

## **L'OPINION – 30/01/2018**

### **17 «Europe is back», thank you Brexit!**



**D'abord vécu comme une épreuve, le Brexit devient pour l'Union une opportunité – l'Europe reprend des couleurs. Unis dans les négociations, les Etats-membres voient dans les incohérences de Londres un contre-exemple**

Les ministres des Affaires européennes des Vingt-Sept, lundi, sont convenus d'accorder au Royaume-Uni, à l'issue du Brexit, une période de transition de 21 mois qui s'achèvera le 31 décembre 2020. Le droit de l'UE continuera à s'appliquer, y compris les nouvelles règles susceptibles d'entrer en vigueur dans l'intervalle, alors que Londres ne participera plus aux institutions européennes, ni à la prise de décision. Les ministres ont donné un mandat à la Commission pour entamer des discussions. Des réunions devraient avoir lieu deux fois par mois d'ici au Conseil européen des 22 et 23 mars.

Emmanuel Macron n'est pas le seul à le dire : l'Europe est de retour («Europe is back»). Elle qu'on disait menacée, dont beaucoup prédisaient il y a peu l'inéluctable délitement, est en train de reprendre des couleurs. [Le Forum de Davos](#), qui a donné la parole à une large brochette de leaders européens, du roi Felipe d'Espagne à la chancelière Angela Merkel, du président du Conseil italien au [Président français](#), en a apporté une éclatante illustration. « Le souci des organisateurs de mettre l'Europe en avant ne relevait pas d'une volonté de nous faire plaisir, mais venait d'un constat qui a été fait de la réalité », estime [la ministre des Affaires européennes Nathalie Loiseau](#).

Après une avalanche de crises, l'heure est de nouveau à l'optimisme. Un retournement qui s'explique d'abord par des raisons économiques. La reprise est là, avec une croissance européenne désormais nettement supérieure à 2 %. La situation budgétaire des Etats membres s'améliore : alors que dix-sept d'entre eux étaient encore en procédure de déficit excessif en 2014, ils ne sont plus que deux, la France et l'Espagne, qui ont de bonnes chances d'en sortir à leur tour.

D'autres signaux sont au vert. « On assiste à un discours d'ouverture d'une génération particulièrement renouvelée un peu partout en Europe, en France avec Emmanuel Macron, mais aussi en Irlande, en Belgique, en Autriche. La vieille Europe a pris un coup de jeune », note le président de la Fondation Robert Schuman, Jean-Dominique Giuliani. Le contraste n'en est que plus frappant avec [le Président américain Donald Trump, adepte du repli sur soi et du protectionnisme](#). Un désengagement qui pousse la Chine et d'autres grands acteurs internationaux à regarder avec un intérêt renouvelé l'Europe et son marché unique.

**Domino.** [Le Brexit](#) à venir n'est pas étranger à cette évolution («Thank you Brexit»...). Dans un premier temps, la décision britannique a été vue comme une menace majeure, beaucoup anticipant un effet domino au moment où les populistes semblaient en mesure de l'emporter dans plusieurs pays, dont la France. Elle a finalement eu l'effet inverse. « Les grandes frayeurs que l'Union européenne a eues autour du Brexit et des échéances électorales en France ont été surmontées. Les dirigeants européens ont montré une volonté commune d'affirmer la puissance de l'Europe et de réformer ce qui doit l'être », salue Nathalie Loiseau.

L'effet de sidération passé, les Vingt-Sept ont décidé de serrer les rangs, affirmant leur volonté d'agir ensemble sans se laisser dicter leur agenda. « Le Brexit a aidé l'Europe à s'interroger sur son identité, sur son attractivité, sur les raisons qui ont poussé les Britanniques à partir », ajoute la ministre des Affaires européennes. Des avancées significatives ont notamment été réalisées dans le domaine de la défense, avec l'adoption d'une coopération structurée permanente et le lancement d'un Fonds européen auquel le Royaume-Uni s'était toujours opposé mais auquel il rêve aujourd'hui de participer. La volonté de réformer la zone euro est en outre réelle, même si les positions de départ divergent.

Le référendum britannique a aussi agi comme un véritable « repoussoir » auprès de ceux qui auraient été tentés de prendre le large. « [Le fait que l'élection de Donald Trump suive le référendum britannique](#) a eu pour effet de faire réfléchir davantage à ce qui se jouait, avant de se lancer dans de telles aventures. Avec le Brexit, on a pris conscience que l'Europe était mortelle », souligne le directeur de l'Institut Jacques Delors, Sébastien Maillard. « La réalité a été plus forte que les discours populistes. Quand les dirigeants regardent où est leur intérêt national, ils voient que ce n'est pas de sortir mais de rester à l'intérieur », insiste Jean-Dominique Giuliani.

Il est vrai que la situation britannique ne fait pas rêver. Les acteurs économiques hésitent à investir, plusieurs banques et entreprises ont décidé de transférer leur siège social hors du pays, la livre ne cesse de dégringoler, l'inflation menace. [La Première ministre Theresa May est quant à elle ballottée entre la frange la plus dure des Brexiters](#), qui rêvent de couper totalement les ponts avec l'Union européenne et ceux qui, à l'instar du ministre des Finances Philip Hammond, souhaitent garder les liens les plus étroits possible.

Résultat, les Britanniques sont toujours incapables de dire ce qu'ils veulent, que ce soit pour les relations futures ou pour les sujets qui devront être réglés dans l'accord de retrait, comme la protection des données ou les droits de propriété intellectuelle. Sauf à faire dérailler complètement le processus, Theresa May devra absolument sortir du bois d'ici le Conseil européen du mois de mars. Il ne fait en



effet plus de doute pour personne, ou presque, que le Royaume-Uni sera devenu un an plus tard un pays tiers.

**Sans faute.** Pendant ce temps, les Vingt-Sept continuent d'avancer, sous la houlette de leur négociateur en chef Michel Barnier qui de l'avis général fait pour l'instant un « sans-faute ». Ils ont ainsi adopté lundi, en « deux minutes », de nouvelles directives de négociation dans lesquelles ils fixent leurs conditions pour la période de transition que Londres souhaite mettre en place à partir du 30 mars 2019.

« Les Vingt-Sept sont restés à ce stade remarquablement unis », reconnaît Sébastien Maillard. La partie n'est cependant pas tout à fait gagnée. Les Britanniques n'auront de cesse, lors des négociations à venir, de briser l'unité des Européens en faisant miroiter à chacun d'entre eux des clauses plus avantageuses. Jusqu'à présent, cette stratégie a échoué. Mais Londres pourrait essayer de jouer sur les divisions qui restent fortes en Europe, notamment entre l'Est et l'Ouest, [sur l'Etat de droit et la crise migratoire](#).

**Brexit : Londres peine face à l'inconnu du Brexit // <https://www.lopinion.fr/edition/international/brexit-londres-peine-face-a-l-inconnu-brexit-142369>**

**Isabelle Marchais**

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

**Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**

